

Introduction

L'espace des Guyanes est caractérisé par son unité géographique, un plateau limité par l'Orénoque et l'Amazone. A première vue, la différence avec le bassin amazonien est ténue : même végétation luxuriante, mêmes rivières en lacets interminables, mêmes Indiens. Les Guyanes se divisent aujourd'hui en cinq zones, composées de la Guyane vénézuélienne, dans le sud du Venezuela ; de la « Guyane anglaise », actuelle Guyana ; de la « Guyane hollandaise », actuel Surinam ; de la Guyane française (département français, grand comme un sixième de son territoire métropolitain¹) et de la « Guyane brésilienne », actuelle région de l'Amapá. L'ensemble des Guyanes forme une superficie de plus de quatre millions de kilomètres carrés, soit près de vingt pour cent du continent sud-américain actuel.

La Guyane française apparaît donc comme la plus petite des colonies des Guyanes. Seule une partie de ses côtes comporte des installations de colons européens. La concentration la plus forte de colons se situe sur l'île de Cayenne. En raison de sa position géographique proche de l'Equateur, la Guyane se caractérise par un climat avec une humidité rarement en dessous des quatre-vingts pour cent et de faibles amplitudes thermiques annuelles comprises entre 24 et 29 degrés. L'année est rythmée par deux saisons : la saison des pluies et la saison sèche. Le père Chrétien, jésuite missionnaire en Guyane, pour définir le rythme des saisons, aime à reprendre une comparaison faite à Charles Quint par un prince de retour du Mexique :

« Il n'y a qu'un seul pas du printemps à l'été. Que je me tienne à l'ombre et au vent, me voilà dans le printemps ; que je m'avance au soleil, je passe à l'été³. »

Les importantes précipitations modèlent le paysage en créant un puissant réseau hydrographique. Les Français de Guyane utilisent ce réseau comme un moyen de communication avec les zones éloignées de Cayenne, à défaut de structurer le paysage pour créer des routes. Cet intérêt pour les fleuves, les rivières et les criques, est lié à l'action des vents et des marées :

-
- 1 La Guyane française fait environ 90 000 km², et la France métropolitaine 547 000 km², soit un rapport d'environ 1/6^e (superficies d'après *Atlas mondial*, Paris, Librairie Gründ et Presse de la Fondation nationale des sciences politiques, 1993, p. 149 et 165).
 - 2 Chiffres d'après E. Lézy, *Guyane, Guyanes, une géographie « sauvage » de l'Orénoque à l'Amazone*, Paris, Bellin, collection Mappemonde, 2000, p. 40.
 - 3 Chrétien, J. (S. J.), *Lettres d'un missionnaire de la Compagnie de Jésus (Jean Chrétien à un père de la Compagnie de Jésus, écrites de Cayenne en Amérique (1718-1719))*. 179 p. Manuscrit, relié, folioté. Cote AFSI : F Gu 11. Lettre cinquième, f°32-33.

« Les rivières de la côte ont leur cours du couchant à l'Orient, et comme entre les deux tropiques le vent souffle continuellement de l'Orient à l'Occident (...) on a toujours vent et marée favorables, lorsqu'on va de l'île dans la terre ferme ; mais pour le retour on ne peut jamais avoir que la marée favorable. Il y a un proverbe qui est très véritable que lune levante jamais n'a vu mer baissante »⁴.

Si les missionnaires tentent d'exploiter cet avantage dans leurs courses évangéliques, ils sont toutefois gênés par la puissance de la nature guyanaise. Le climat et les précipitations sont favorables au développement d'une forêt dense qui renferme cinq cents espèces, entre cinquante et cent à l'hectare. Sa profusion et sa capacité à se régénérer font croire en une exceptionnelle fertilité des sols, incitant les premiers colons à couper, brûler, dessoucher et à pratiquer une agriculture à l'européenne, même s'ils obtiennent de maigres résultats. La forêt conserve l'image d'un monde préadamique des origines, figé dans sa pureté d'avant la Chute. Les autochtones sont jugés primitifs, incapables d'une quelconque initiative agricole puisque aucune forme patente de structuration du territoire n'est constatée, ni de mise en valeur des terres arables⁵, ni d'élevage ou de limites de pacages. Dans les *Lettres Edifiantes*, l'accent est mis sur l'exotisme :

« La nature qui s'y est peinte elle-même dans toute sa simplicité, fournit à la vue mille objets qui la recréent : tantôt ce sont des arbres à haute futaie, que l'inégalité du terrain présente en forme d'amphithéâtre, et qui charment les yeux par la variété de leurs feuilles et de leurs fleurs ; tantôt ce sont de petits torrents ou cascades, qui plaisent autant par la clarté de leurs eaux que par leur agréable murmure (...) Un autre plaisir bien innocent que nous goûtons dans ce voyage, c'est que, les eaux étant basses et fort claires, nous vîmes souvent les poissons se jouer sur le sable, et s'offrir d'eux-mêmes à la flèche de nos gens qui ne nous en laissèrent pas manquer »⁶.

La réalité, lorsqu'elle n'est pas déformée par la main d'un correcteur, est autre. Le père Prévost évoque les grandes peines naissant des chaleurs, des montées et des descentes continuelles, du terrain accidenté, des pluies drues

-
- 4 De la Mousse, J. (S. J.), *Extraits de quelques lettres du p. Jean de la Mousse, missionnaire de l'Amérique méridionale, écrites de Cayenne, l'an 1687*. AFSI, G Bro 102, f° 162.
- 5 Lézy, E., *Guyane, Guyanes... op. cit.*, sur les thèses de Beiley S. et Healand, T. N., « The rainforest : is it a productive environment for human foragers ? », in *Human Ecology*, 1991 et de Darelle A. Posey, « Importance des espèces semi-domestiquées en Amazonie : un impact sur la flore et la faune de leur dissémination par les Indiens Kayapo et ses conséquences sur le système de gestion », in *Hladik et al.*, 1996, renverse cette constatation en faisant d'une terre vierge et inhabitée un pays sillonné de chemins amérindiens menant à de multiples plantages itinérants, fondus dans le milieu. On pourra également consulter en ce sens Descola, Ph., *La nature domestiquée : symbolisme et praxis dans l'écologie des Achuar*, Paris, Maison des Sciences de l'Homme, 1986.
- 6 Fauque, E. (S. J.), « Lettre du père Fauque, missionnaire de la Compagnie de Jésus, au P. de la Neuville de la même Compagnie, procureur des missions de l'Amérique », à Ouyapoc, le 28 avril 1738, in *Peaux-Rouges et Robes Noires, Lettres Edifiantes et curieuses des Jésuites français en Amérique au XVIII^e siècle*, édition établie et présentée par Vissière, I. et J.-L., Paris, La Différence, collection Outre-mers, 1993, 4^e partie : « La Guyane, de l'exploration à la mission », p. 341-348.

et continues, de la longueur des trajets, de l'état des chemins où l'on s'enfonce jusqu'à la ceinture, des forêts si denses qu'elles sont inextricables, des herbes coupantes plus hautes que l'homme. Dans la théorie, c'est-à-dire dans les salons parisiens ou à la cour⁷, la nature guyanaise apparaît harmonieuse, mise en scène par la main de Dieu dans une primitivité pure ; à la vérité, elle se révèle comme un handicap ; elle ralentit, use et rend plus difficile le travail des religieux. Si l'exotisme est un charme nécessaire pour intéresser l'Europe, il l'est beaucoup moins pour l'évangélisme missionnaire.

Cet environnement renferme également une importante quantité d'insectes comparé à la Métropole. Le climat présente un milieu optimal pour le développement des micro-organismes et les processus bio-physico-chimiques (dégradation des minéraux et des végétaux). Cette faune sonore renferme la moitié des espèces et constitue un important vecteur de transmission de complexes pathogènes et de maladies pour les mammifères (dont les humains), mais aussi un véritable fléau pour les cultures (fourmis manioc).

L'Homme conquiert ce milieu avant 1200 de notre ère. Aux environs de 500 avant Jésus-Christ, de petites communautés de chasseurs-cueilleurs occupent les forêts de l'intérieur et sans doute le littoral⁸. Sans former de civilisation aux vestiges impressionnants, ils constituent de petits groupes d'une centaine d'individus, éparpillés sur cette vaste zone. Ils sont évalués à trente mille individus au moment des premiers contacts avec les Européens.

La géographie de la Guyane présente donc plus d'inconvénients qu'elle ne recèle d'avantages pour la diffusion du modèle européen et de la religion chrétienne ; les jésuites sont confrontés à un monde éloigné de leurs schémas métropolitains. De par ce décalage, ils vont subir l'échec, c'est-à-dire l'inconcevable pour la Compagnie de Jésus. Quelles vont être leurs réactions ? Comment comprennent-ils ce pays, ces hommes, cette nature si différente ? En quoi, dans quels domaines et dans quelles proportions vont-ils doser inflexibilité et adaptations ? Leur apostolat missionnaire, selon les définitions d'Ignace de Loyola, est-il remis en cause en Guyane ?

Dans le cas de la Guyane, l'Eglise et la vie religieuse des XVII^e-XVIII^e siècles et la Compagnie de Jésus voient leurs fatums confondus du fait de l'unique présence de cet ordre religieux dans la colonie. Aucun autre clergé, qu'il soit régulier ou séculier ne vient concurrencer la toute puissance des compagnons de Loyola. Faute de témoignages historiques des autres populations en présence (Amérindiens et populations d'origine africaine), l'Eglise est ici conçue dans le sens européen du terme, à savoir comme l'ensemble des

7 Selon l'abbé Raynal, Versailles était au courant de l'échec colonial de la Guyane sans pour autant renoncer à sa possession. D'après Raynal, *Analyse de l'histoire philosophique et politique des établissements et du Commerce des Européens dans les deux Indes*, Paris, Morin, 1775.

8 Rostain, S., *L'occupation amérindienne ancienne du littoral de Guyane*, thèse de doctorat, université de Paris I – Panthéon-Sorbonne, sous la direction de M. José Garanger, Paris, 1994. 2 volumes.

éléments d'une doctrine homogène, une unité de croyance d'une école religieuse. Les Amérindiens et les Africains de Guyane ne formant pas de société religieuse soumise à une règle commune⁹, nous nous orienterons donc vers une étude des manifestations du christianisme, de ses traductions et de ses réactions guyanaises.

Cette enquête sur la religion en Guyane a commencé par des recherches historiques lors d'un chantier de fouilles archéologiques d'anciennes habitations jésuites. L'absence d'ouvrages en mesure de répondre aux interrogations soulevées par les découvertes m'a amené à pousser plus loin ma connaissance de ce territoire. Les études de Nathan Wachtel dans *La Vision des vaincus*¹⁰, de Serge Gruzinski dans la *Colonisation de l'Imaginaire*¹¹ ou de Charlotte de Castelnau-l'Estoile dans *Les ouvriers d'une vigne stérile*¹² sont développées dans le cadre d'analyses des Amériques ibériques. Elles abordent principalement la thématique historique sous l'angle de l'anthropologie religieuse grâce à une histoire religieuse en grande partie écrite, connue et publiée, ce qui permet de développer des analyses, de traiter de thématiques pointues et spécialisées. Les travaux sur la Nouvelle France de Dominique Deslandres, *Croire et faire croire*¹³, ont une approche française même si les dissemblances climatiques, sociologiques et coloniales autorisent peu de comparaison. Quant aux ouvrages consacrés aux Antilles françaises, concernant *La société d'habitation martiniquaise* d'Elisabeth ou *Les personnes et familles* de Petitjean Roger¹⁴, guadeloupéens avec Schnakenbourg et Abenon¹⁵ ou dominguois

-
- 9 Concernant la spiritualité amérindienne, le jésuite Monteiro, dans sa *Relation du Brésil* parle de « superstitions » et de « croyances » qui ne sont que des formes élémentaires d'une religion, et non une conceptualisation religieuse. La religion et l'Eglise n'ont pas alors la perception toquevillienne de « régler les rapports généraux des hommes entre eux, indépendamment de la forme des sociétés », mais bien « une forme religieuse qui correspond à la troisième catégorie des barbares : elle n'a pas d'expression rituelle, ni de culte, elle est une forme religieuse inarticulée » (Castelnau-l'Estoile, Ch., *Les ouvriers d'une vigne stérile. Les jésuites et la conversion des Indiens au Brésil*, Paris, Centre culturel Calouste Gulbenkian, 2000).
- 10 Wachtel, N., *La vision des vaincus : les Indiens du Pérou devant la conquête espagnole*, Paris, Gallimard, 1992.
- 11 Gruzinski, S., *La colonisation de l'imaginaire. Sociétés indigènes et occidentalisation dans le Mexique espagnol, XVI-XVIII^e siècle*, Paris, Gallimard, 1988.
- 12 Castelnau-l'Estoile, Ch., *Les ouvriers d'une vigne stérile. Les jésuites et la conversion des Indiens au Brésil*, Paris, Centre culturel Calouste Gulbenkian, 2000.
- 13 Deslandres D., *Croire et faire croire, les missions françaises au XVIII^e siècle, 1600-1650*, Paris, Fayard, 2003.
- 14 Petitjean Roger, J., *Personnes et familles à la Martinique au XVII^e siècle d'après recensements et terriers nominatifs*, Montreuil, Désormeaux, 2000 ; Elisabeth, L., *La société martiniquaise au XVII^e et XVIII^e siècle*, Paris, Karthala, 2003.
- 15 Schnakenbourg, Ch., *Les sucreries de la Guadeloupe dans la seconde moitié du XVIII^e siècle (1760-1790), contribution à l'étude de la crise de l'économie coloniale à la fin de l'ancien régime*, thèse de doctorat à l'université de Paris II en sciences économiques, 1973 ; et Abenon, L., *La Guadeloupe de 1671 à 1759 : étude politique, économique et sociale*, Paris, l'Harmattan, 1987, 2 tomes.

avec les nombreuses études de Gabriel Debien, de Roger et d'Hector et Moïse¹⁶, ils présentent l'avantage d'être des colonies françaises américaines tropicales, avantage trompeur comme nous le démontrerons plus loin.

Le cas de la Guyane pose des questions inédites de par ses particularismes et le faible engouement des Français du XVII^e siècle, et par son relatif isolement du reste des mondes coloniaux. Au-delà des nombreuses études sur la Compagnie de Jésus dans son ensemble pour la période étudiée, l'histoire de l'intervention de l'Eglise catholique dans l'amorce de la production de l'espace colonial français sur le continent sud-américain s'inscrit dans une problématique encore peu défrichée. Contrairement aux colonies ibériques, il n'existe pas de large historiographie des jésuites français d'Amérique du Sud. Si quelques travaux traitent de la religion dans les « colonies françaises »¹⁷ ou des apostolats dans les Antilles-Guyane¹⁸, rares sont ceux qui évoquent la Guyane seule, comme une colonie indépendante et particulière du royaume de France. Des articles comme *Les missions jésuites en Guyane* de Clovis et Nolland¹⁹ ou l'incontournable *Mission de Cayenne* de Montézon²⁰, accordent bien une légitime indépendance religieuse à la colonie mais résistent peu à la confrontation des archives. Le bilan historiographique concernant la Guyane française est pauvre comparé aux études sud et nord-américaines ainsi que caribéennes. Il consiste en une surenchère d'informations éclatées dans des articles, des mémoires, des thèses et des lieux de consultation peu – voire pas – accessibles. La multiplication du coût humain et financier, sans omettre les aléas de la qualité des ouvrages consultés, rendent parfois les fruits d'une

16 Nombreux articles de Debien, G., dont « Plantations d'Amérique et papiers de famille », in *Les Annales des Antilles*, 1955, n°2 et 3-4, s.l., imprimerie Protat, 1960 et « Une plantation de Saint-Domingue », in *Notes d'histoire coloniale – Société d'histoire de la Guadeloupe*, s.l., s.n., 1941. De nombreux historiens restent encore fidèles à l'esprit de M. Debien qui voyait dans les Antilles « une sorte de modèle achevé de colonie tropicale française américaine, considéré valable pour « tout le reste » (d'après Le Roux, Y., *L'habitation guyanaise sous l'Ancien Régime, Etude de la culture matérielle*. Thèse de doctorat, Ecole des Hautes Etudes en Sciences Sociales de Paris, sous la direction de J.-M. Pesez, Paris, 1994, p. 12). Pour Saint-Domingue, on pourra également consulter Rogers, D., *Les livres de couleur dans les capitales de Saint-Domingue : fortune, mentalités et intégrations à la fin de l'Ancien Régime (1776-1789)*, thèse de doctorat en histoire, université de Bordeaux III, sous la direction de Paul Butel, 1999 ; Hector, M. et Moïse, M., *Colonisation et esclavage en Haïti : le régime colonial français à Saint-Domingue (1625-1789)*, Port-au-Prince, Henri Deschamps, 1990.

17 Janin, J., *La religion aux colonies françaises sous l'Ancien Régime (1626 à la Révolution)*, Paris, imprimerie des Orphelins d'Auteuil, 1942.

18 Peyronnin, Ph., *Un apostolat jésuite dans les sociétés d'habitation des Antilles et Guyane française aux XVII^e et XVIII^e siècles : regard, stratégie et méthodologie missionnaire*, mémoire de DEA en histoire comparée sous la direction de Jean-Luc Bonniol, université d'Aix-Marseille III, octobre 1997.

19 Clovis, A.-M. et Nolland, Y., *Les missions jésuites en Guyane*, Cayenne, imprimerie Paul Laporte, s. d.

20 Montézon, *Mission de Cayenne et de la Guyane française avec une carte géographique*, Paris, Julien, Lanier, Cosnard et Compagnie édition, 1857.

recherche décevants : le titre ou la notice, s'ils renferment quelquefois les mots clefs de Guyane ou de religion, ne traitent le sujet que de façon anecdotique, ou peu rigoureuse, voire même fausse ou redondante²¹. Rapidement, naît le sentiment de devoir établir sa propre base de données, constituée d'informations de première main comme des manuscrits ou tout simplement d'archives.

Le récent renouvellement pour l'intérêt de la recherche ultramarine peut être illustré par l'importante publication de Marie Polderman du manuscrit de Jacques-François Artur²². La remarquable présentation permet d'opérer une double lecture, à la fois des écrits du médecin royal et des témoignages conservés dans différents centres d'archives, affirmant ou infirmant certains propos. En complément des archives, le manuscrit d'Artur est un ouvrage de base de la connaissance de la Guyane française moderne, par la richesse et la qualité des événements, dont souvent – ce qui peut être à double tranchant – nous ne trouvons trace ailleurs et permettent d'articuler de façon cohérente les éléments à notre disposition. Cette somme invite également à toujours garder à l'esprit cette dimension fondamentale de la recherche concernant la Guyane française de l'Ancien Régime : établir une base scientifique (à l'image de la thèse de Yannick Le Roux²³), prélude inévitable aux synthèses à venir.

Si la Drac de Cayenne participe, à sa mesure, à des publications scientifiques²⁴, on regrettera le manque cruel d'édition scientifique des manuscrits de Goupy des Marets²⁵, de Fusée-Aublet²⁶, de Milhaud²⁷, des lettres du père Chrétien²⁸ et des relations du père Jean de la Mousse²⁹.

21 Cette redondance d'erreurs d'un ouvrage à l'autre se perpétue depuis plusieurs siècles. Nous citerons par exemple l'utilisation de la pièce justificative n°6 de l'ouvrage de Montézon (Montezon, *Mission de Cayenne...*, *op. cit.*) maintes fois réutilisée pour obtenir une chronologie des missionnaires guyanais. Confronté aux archives de l'ARSI, ce tableau s'avère incomplet et partiellement faux, même si des études l'utilisent encore.

22 Artur, J.-F., *Histoire des colonies françaises de la Guiane*, transcription établie, présentée et annotée par Marie Polderman, Matoury, Ibis Rouge Editions, 2002.

23 Le Roux, Y., *L'habitation guyanaise sous l'Ancien Régime, Etude de la culture matérielle*. Thèse de doctorat, Ecole des hautes études en sciences sociales de Paris, sous la direction de J.-M. Pesez, Paris, 1994.

24 *Bilans Scientifiques Régionaux* de la Direction régionale des affaires culturelles, service de l'archéologie publiés par le ministère de la Culture et de la Communication, direction de l'architecture et du patrimoine, sous-direction de l'archéologie, bilans annuels.

25 Goupy des Marets, *Voyage de Goupy aux îles d'Amérique et aux côtes d'Afrique en 1675 et 1676, 1687 à 1690*. Manuscrit conservé à la bibliothèque municipale de Rouen, collection Coquebert de Montbret, n°1265.

26 Fusée-Aublet, *Copie d'un journal du sieur Aublet*, vers 1763. Manuscrit conservé à la Bibliothèque nationale, manuscrit français, cote : Fr 6244.

27 Milhaud, *Histoire de l'île de Cayenne et de la province de Guyane, enrichie de plusieurs cartes et figures*, 1732, 3 volumes. Manuscrit conservé à la bibliothèque du Museum d'histoire naturelle, cote : 1117.430.

28 et 29, les notes figurent sur la page suivante.

Les archives présentent l'avantage d'être des témoignages d'époque souvent précis quand il s'agit des archives jésuites. Le dessein jésuite est basé sur la volonté de structurer une administration du territoire qui permet, entre autres, de constituer une mémoire pour les missionnaires qui devaient se succéder et développer ainsi une analyse pointue. Ces archives ont toutefois le désavantage d'être éclatées dans plusieurs centres européens. Le Centre des archives d'outre-mer d'Aix-en-Provence (CAOM) renferme l'ensemble des papiers officiels des colonies de l'Ancien Régime comme les dossiers du personnel ancien des colonies, le dépôt des fortifications des colonies (DFC) et les fonds ministériels anciens. De leur côté, les Archives nationales de Paris (CARAN) détiennent les microfilms de la précieuse *Correspondance à l'arrivée en provenance de la Guyane française*, constituée de plus de 90 registres de plusieurs centaines de folios chacun intéressant notre période. Les archives militaires de Vincennes possèdent une collection de cartes et de documents particulièrement pointus pour la connaissance du territoire guyanais. Enfin, les indispensables archives de la Compagnie de Jésus sont divisées en deux centres³⁰ : à Vanves pour les copies de manuscrits, des lettres parfois autographes, des actes royaux, et à Rome pour les catalogues de l'ordre : *breviae*, *triennalis*, nécrologes et les volumes *Galliae* sans lesquelles aucune base ne peut s'établir.

L'essentiel de l'étude est basé sur le croisement de ces données, qui sont à l'origine des hypothèses émises en matière de politique missionnaire et des tentatives de reconstitution précise des dates et fonctions des jésuites. Ce long travail organise, hiérarchise le fond et la forme de la critique des textes pour proposer une version cohérente. L'ensemble établit un corpus important et novateur qui permet d'alimenter cette étude dans le sens où elle utilise presque exclusivement les archives. Il est possible de critiquer leur manque de maniabilité, de souplesse ; elles sont néanmoins actuellement trop souvent délaissées à la faveur des synthèses et des interprétations. Mais peut-on envisager une histoire religieuse sans elles³¹ ?

28 Chrétien, J., père, *Lettres d'un missionnaire de la Compagnie de Jésus (Jean Chrétien à un père de la Compagnie de Jésus, écrites de Cayenne en Amérique (1718-1719))*. Manuscrit conservé à la bibliothèque municipale d'Aix-en-Provence, Cité du Livre, fonds patrimoniaux, cote : Ms 116 (406-R293) ; microfilm, cote : Mfm 153. Une copie manuscrite existe à l'AFSI, cote F Gu 11.

29 Mousse, J. de la, père, *Manuscrits du père Jean de la Mousse*, conservé à la bibliothèque municipale de Lyon, cote : ms. 813, f°120 à 201. Une copie manuscrite existe à l'AFSI, cote : G Bro 102. Cette lacune vient d'être récemment comblée par la publication : *Les Indiens de la Sinnamary, journal du père Jean de la Mousse en Guyane (1684-1691)*, introduction, édition et notes de Gérard Collomb, Paris, éditions Chandeigne, 2006.

30 Il s'agit, respectivement de l'ARSI (Archivum Romanum Societatis Iesu, via Borgo Santo Spirituo, 4, Rome) et de l'AFSI (Archives jésuites de France, Vanves).

31 Voir note page suivante.

En matière d'archives dépouillées, cette étude se limite aux documents français et italiens s'intéressant directement à la France et sa colonie, la Guyane. Aujourd'hui encore il est difficile d'évaluer le potentiel d'autres centres d'archives tels ceux du Surinam, de la Hollande, du Brésil et du Portugal. Toutefois, les récentes indications apportées par Decio Guzman, professeur à l'université de Pará, laissent entrevoir plusieurs mètres linéaires d'archives consacrés aux relations entre la Guyane française et le Brésil.

La Guyane se caractérise par une relative singularité par rapport aux autres colonies françaises d'Amérique qu'il importe ici d'expliquer. Il existe tout d'abord des points de convergence avec le modèle français le plus proche géographiquement, celui des Antilles. La Guyane est une colonie du royaume de France. Son parangon de colonisation est français avec un détachement d'organes gouvernementaux de métropole. Son économie est basée sur un système de plantations cultivées par une main-d'œuvre servile. Aux Antilles françaises, les propriétaires importants forment une élite peu nombreuse et fermée. Les propriétaires de plantations de taille moyenne, les artisans, les cadres et les commerçants constituent une sorte de niveau moyen, dominant une masse de petits propriétaires, particulièrement attachés à l'affirmation de leur supériorité sur les « gens de couleur », c'est-à-dire les sang-mêlé et les *nègres* libres. Les Antilles françaises offrent donc l'aspect d'une société coloniale à plusieurs niveaux (classes de riches, moyens et pauvres)³².

31 Après bien des débats (souvent passionnés) et des interrogations sur l'utilisation de l'anthropologie et de l'ethnologie comme éléments de « *synthèse et d'interprétation* », la question se pose toujours avec acuité. Selon la définition de Hours, B., *L'Eglise et la vie religieuse dans la France moderne, XVI^e-XVIII^e siècles*, Paris, PUF, 2000, p. XI, « [l'histoire religieuse s'est] ouverte à d'autres disciplines comme la sociologie, l'anthropologie ou la psychanalyse. Son champ d'étude englobe les croyances et les pratiques individuelles ou collectives, aussi bien que les systèmes conceptuels et les institutions : il touche à l'histoire sociale, à l'histoire économique, à l'histoire des idées, à l'histoire politique, à l'histoire des mentalités et des représentations, etc. L'histoire religieuse est un carrefour et par vocation, un lieu de rencontre, de débat et de tolérance », on peut donc considérer l'anthropologie et l'ethnologie comme une ouverture et non un fondement. Sans doute, pour la Guyane, un temps « d'infusion » entre l'établissement de la base de données et son association aux ouvertures anthropologiques et ethnologiques actuelles est-il nécessaire pour ne pas faire œuvre de *reconstructivisme* (reconstruire à partir de données contemporaines des événements passés), pour utiliser pleinement – malgré les difficultés – l'ensemble des sources qui nous sont parvenues et ne pas en tirer de conclusions hâtives. »

32 Cette perception des colonies françaises caribéennes de Deveau, de Cornevin, de Hanoteaux et Martineau, de Meyer et de Pluchon est nuancée par la thèse de Petitjean Roger dont l'opinion diffère largement : Petitjean Roger, J., *La société d'habitation à la Martinique, un demi-siècle de formation, 1635-1685*, thèse de doctorat d'Etat, sous la direction d'Olivier Dollfus, université de Paris VII, 1978, 1606 p.

Mais les points de divergence sont considérables. Ils sont tout d'abord géographiques. La Guyane est une colonie de terre ferme et non une île³³. Les Guyanes forment un plateau appelé le *Bouclier guyanais*, surmonté d'un épais manteau de débris argilo-sableux (les altérites) au relief diversifié, parfois très accidenté. L'arc antillais, quant à lui, constitue « une poussière de territoire »³⁴ aux caractéristiques variées. Certaines îles sont plates, calcaires et arides, tandis que d'autres sont montagneuses et volcaniques. La nature latéritique des sols guyanais couplée à une faible couche humifère délavée par les pluies tropicales n'ont pas la richesse des terres antillaises françaises issues de la décomposition de roche de lave, particulièrement recherchée par des végétaux nécessitant d'importants apports nutritifs comme la canne à sucre. Le climat est également plus stable, sans cyclones, l'hygrométrie y est plus forte qu'aux *Iles* et les amplitudes thermiques presque négligeables (entre un et trois degrés). En revanche les ravageurs sont nombreux de par la densité des insectes au mètre carré.

Les oppositions sont aussi économique-sociales. Les rendements agricoles guyanais sont moindres comparés aux Antilles³⁵. Y. Le Roux va jusqu'à parler de « *contre modèle dominicain* »³⁶. Cette faiblesse, outre les différences de sols, peut s'expliquer par le faible nombre d'esclaves présents sur ce vaste territoire, comparativement aux autres exploitations de ce type. La population servile mise en rapport avec l'étendue de la Guyane française (84 500 km²) est dérisoire comparée aux autres possessions françaises outre-atlantique comme la Martinique (1 100 km²) et la Guadeloupe (1 709 km²)³⁷. Il n'y a pas non plus de « grands colons », sauf exception, et les petits cultivateurs constituent l'essentiel du tissu social. La quasi-absence d'une classe moyenne, en dehors des officiers royaux, ne permet pas l'émergence d'une véritable société coloniale sur laquelle sont basés les jeux d'influence. Même Cayenne, ville de résidence du gouverneur et capitale de la colonie, offre souvent l'aspect d'une ville fantôme, vidée de ses habitants, tous présents sur leurs

33 Contrairement à ce que pourrait laisser entendre le titre de l'article d'Emmanuel Lézy et Stephen Rostain, « La Guyane, une île en Amazonie », in *Cahier des Amériques latines*, Paris, IHEAL, 2004, ses deux auteurs renforcent l'idée d'une Guyane à insérer dans le continent sud-américain.

34 D'après Abenon, L.-R., et Dickinson, J., *Les Français en Amérique*, Lyon, Presses Universitaires de Lyon, 1993, p. 118.

35 D'après Tarrade, J., p. 39, *Le commerce colonial en France*, Paris, Presses Universitaires de France, 1972. Il ajoute : « En dehors des Isles, la France a conservé quelques possessions qu'il convient de rattacher, du moins économiquement au monde antillais, mais qui sont comparativement d'importance négligeable. En premier lieu, la Guyane (...) ». Selon cet auteur, la Guyane représente moins de 3% de la production dominguoise.

36 Le Roux, Y., *L'habitation guyanaise sous l'Ancien Régime... op. cit.*, p. 21.

37 En 1697, Saint-Domingue possède 13 500 habitants dont 5000 esclaves, la Martinique (en 1700) 21 579 dont 14 566 esclaves et la Guadeloupe (en 1699) 10 438 dont 6 185 esclaves. La Guyane française, en 1700 n'a que 1752 habitants dont 1399 esclaves plus 121 esclaves amérindiens. D'après le tableau d'Abenon et Dickinson, *Les Français en Amérique...*, *op. cit.*, p. 142.

habitations, avec une rade sans bateaux. Le développement démographique reste faible et se limite aux franges littorales. A son apogée, la population de la colonie atteint seulement la taille d'une petite ville métropolitaine³⁸. La présence française, caractérisée par une grande précarité, se situe en marge des circuits habituels du commerce triangulaire. Ce faible rendement, couplé à des déficits chroniques tant économiques que démographiques rendent cette destination peut attrayante.

La colonie ne possède pas, ou rarement, d'habitations fastueuses. Les plus importantes sont tenues par les jésuites. Si la Compagnie de Jésus possède les structures économiques les « moins inappropriées », elle possède aussi le monopole des affaires spirituelles. Contrairement aux autres possessions françaises d'Amérique, il n'y a pas d'autre ordre religieux, les jésuites sont en situation de monopole spirituel, ce qui, à ma connaissance n'est comparable avec aucune autre possession européenne sur ce continent. Quoiqu'il en soit, la faible densité d'individus ne permet pas de mobiliser plus d'un ordre religieux, soustrayant ainsi la Guyane aux luttes intestines entre un clergé séculier et un clergé régulier ou au sein même des réguliers, pour le contrôle d'une paroisse.

Les Guyanes renferment également des populations indigènes encore fortement présentes sur le territoire ce qui, en ce sens, rapproche plus la Guyane des territoires français du Canada ou de la Louisiane que de la Caraïbe. La culture guyanaise est tripartite avec des composantes africaines, européennes et indigènes, interdépendantes entre elles, contrairement aux Antilles qui n'en ont que deux : africaine et européenne. Les Amérindiens, rapidement disparus des *Iles*, jouent un rôle durant tout l'Ancien Régime en Guyane moderne. Plus largement, les colonies hispanophones et lusophones de l'Amérique du Sud connaissent des contraintes géographiques et sociologiques presque similaires.

Enfin, les divergences sont d'ordre politique : le pôle de référence guyanais se détache des Antilles françaises dans son système gouvernemental. Le gouverneur, les ordonnateurs et le conseil supérieur forment le principal de l'administration coloniale. L'éloignement des Antilles, comme la volonté des colons guyanais d'affirmer leur particularisme rendent ce pouvoir très théorique : « On n'en recevait point d'ordre à Cayenne et le gouverneur et l'ordonnateur rendaient compte directement au Ministre »³⁹. La Guyane traite directement avec la métropole ; les *Iles* ne sont souvent qu'une escale dans les voyages des officiels et des religieux en provenance ou en direction de la

38 En 1700, la Guyane française compte 1752 habitants, soit 352 Blancs, 1399 esclaves noirs, 121 Indiens et 11 libres de couleurs. (Chiffres d'après Mam Lam Fouck, *Histoire générale de la Guyane française. Les grands problèmes guyanais : permanence et évolution*, Matoury, Ibis Rouge Editions, 2002).

39 Cité par Le Roux, p. 99 d'après le Gouvernement de Chateaugué, 1738.

France Equinoxiale. La longueur des escales s'explique plus par l'intérêt des traiteurs à s'arrêter dans ces riches îles que par la volonté délibérée des guyanais à s'inspirer du modèle martiniquais ou guadeloupéen.

Ainsi, les rémanentes spécificités propres à la Guyane n'autorisent pas le scientifique rigoureux à se pencher à l'excès dans les études comparatives beaucoup plus pointues de la Caraïbe. Plus nombreuses et bien documentées, elles offrent une tentation facile qui permet d'occulter les particularismes guyanais. Elles doivent être consultées avec prudence et n'être utilisées que superficiellement pour ne pas nuire aux attributs d'un territoire qui possède sa propre identité, qui n'est pas un ersatz de la colonisation caribéenne⁴⁰.

La majorité des auteurs que nous avons évoqués dans la démarche de l'enquête apportent soit des considérations généralistes qui restent des synthèses efficaces pour la connaissance globale de la colonie, soit une glose herméneutique inexportable tant méthodologiquement que thématiquement pour le terrain guyanais. Il importait donc d'inscrire notre démarche scientifique dans une approche raisonnée des connaissances et des lacunes de l'histoire guyanaise. L'efficacité méthodologique éprouvée de la thèse de M. Le Roux a renforcé la volonté de vouloir dégager des nimbes historiques le pan religieux, selon la conception occidentale, de cette colonie. L'objectif n'est donc pas de créer une originalité, d'inventer une nouvelle approche mais de tenter de dire les faits, de les fixer tels que la mémoire archivistique nous les a légués. Avant tout cachet personnel, il faut créer un classicisme. Comme l'affirmait le philosophe nihiliste Michel Cioran dans ses *Carnets* (1957-1972) : « On n'imagine pas un Pascal voulant être « original ». « La recherche de l'originalité est presque toujours la marque d'un esprit de second ordre ». Ce travail se veut humblement un état, une description, une histoire de l'Eglise et de la vie religieuse de la Guyane française moderne, c'est-à-dire de l'aventure des jésuites puisqu'ils sont les seuls, par leur consubstantielle présence durable pendant toute la période moderne, à avoir pris pied dans cette colonie.

L'objectif est d'articuler de façon cohérente l'ensemble des domaines où l'Eglise et les religions sont présentes, tout en conservant une approche critique de sources souvent partiales. Nous proposons ainsi une modélisation, une description, une compréhension et une analyse du monde étudié tel qu'il devait être, tel qu'il était perçu – ou censé être perçu – par les hommes et les femmes de Guyane française moderne. Il ne s'agit pas de faire un épilogue, de donner une image figée, d'établir une synthèse finale du fait religieux en Guyane mais d'en proposer une lecture en offrant des thèses nouvelles qui serviront, espérons-le, de références pour les confirmations et les réfutations ultérieures.

40 D'autres auteurs dont Emmanuel Lézy, maître de conférence à Paris X – Nanterre, sont partisans du rattachement des Guyanes à l'ensemble sud-américain, à l'image d'Elisée Reclus, dans sa *Géographie universelle*, livre XIX, p. 2 : « *La Guyane constitue une part bien déterminée de l'Amérique du Sud* ».

L'éclatement des sources et leur variété posent parfois le problème de leurs incohérences, des invraisemblances qui rendent les recollages difficiles ; de même l'unilatéralité des indications historiques rend la critique difficile, voire périlleuse.

La petitesse de la colonie guyanaise favorise aussi la multiplication des cas particuliers. La dispersion des informations et des expériences humaines soumet au regard de l'historien une succession de singularités. Les grands ensembles constituent l'exception, les particularismes et les discontinuités représentent la normalité. Si l'analyse scientifique nécessite cependant de dégager des lignes de force, de créer des ensembles, le cas de la Guyane permet rarement de réunir suffisamment de masse critique pour atteindre ces vains objectifs ; ce serait même faire un contresens que d'ignorer les particularismes de ce microcosme⁴¹.

A une époque où la France cherche un regard nouveau sur son histoire coloniale, la Guyane peut prendre valeur de modèle pour cette richesse et ses pluralités. La dominante économique n'est sans doute pas l'angle d'approche judicieux à retenir, preuve en est le coûteux entretien financier et humain de la colonie durant tout l'Ancien Régime ; ses diversités, ses ressources et, bien sûr, ses *religions* sont les éléments d'une analyse globale qui ne se réduit pas à un colonialisme basé sur une idéologie de domination et d'exploitation.

41 On peut se poser la question de la pertinence de ces comparaisons entre colonies. Il y a moins d'une douzaine d'habitations en Guyane contre cinq cents à Saint-Domingue. Le chiffre « *douzaine* » est basé sur une moyenne des recensements des A.N., Colonies, C14. Le chiffre de « *cinq cent* » est avancé par Huetz de Lempis, Ch., « Antilles »..., *op. cit.*, p. 70.